

Depuis quelque temps, la plus turbulente des cités, Gand, était en proie à l'anarchie. Le plus désastreux des ravages, enfantés par la démence des anarchistes, était celui d'une hideuse intolérance. Elle apparaissait, en traits sinistres, dans une effroyable lutte engagée entre deux partis factieux, dont chacun avait à sa tête un homme pervers, ici Imbize, là Ryhove. Étrangers à l'esprit de support mutuel que leur eût inspiré la foi chrétienne s'ils en eussent possédé la moindre parcelle, des milliers d'hommes égarés et furieux, qui n'étaient catholiques ou réformés que de nom, se disputaient une suprématie chimérique, et ne respiraient, les uns à l'égard des autres, qu'une haine toujours prête à éclater en actes de violence.

Guillaume résolut de se rendre à Gand pour y remédier aux excès commis et en prévenir le retour.

Charlotte de Bourbon savait qu'aborder un tel foyer de désordre c'était, pour le prince, jouer sa vie ; et pourtant, quelle que fût son anxiété, à la pensée des périls qu'il allait affronter, elle ne songea pas, un seul instant, à le retenir à Anvers ; car, ainsi que lui, elle était douée d'une foi et d'une abnégation qui la maintenaient constamment à la hauteur de tout grand devoir à remplir.

Arrivé à Gand, le prince y luttait, depuis quatorze jours, contre les passions déchainées, lorsque, commençant à concevoir quelque espérance de finir par les dompter, il écrivit à la princesse, le 18 décembre 1578<sup>1</sup>.

« Ma femme, ma mye, Lauda est arrivé, ce matin, environ » les neuf heures, et m'ast apporté voz lettres et celles de » monsieur mon frère et de monsieur de Sainte-Aldegonde ; » et, comme celles de monsieur de Sainte-Aldegonde estoient » d'importance, je lui ai incontinent fait response et l'ay prié

1. Archives de M. le duc de La Trémoille.

» voloir faire mes excuses tant vers mondit frère, que vous,  
» que ne vous ay respondu. Depuis est arrivé le comte de  
» Hohenloo, lequel m'ast apporté les vostres. Or, pour  
» vous respondre sur toutes les deux lettres, ne vous sçau-  
» rois dire aultre chose qu'il me déplaist bien que les affaires  
» de pardelà sont en tel estat que nous ne nous porrons  
» si tost veoir ; mais puisque par vostre dernière, l'on peut  
» donner quelque contentement à la commune, ne peus  
» sinon me conformer à l'advis de monsieur le comte de  
» Schwarzbouurg, monsieur de Sainte-Aldegonde et le vostre.  
» Je pense bien que pour le moing ils passeront les quinze  
» jours avant que porrai partir d'issi ; car il y ast tant de  
» diverses humeurs issi, qu'il y fault du temps pour les  
» faire ranger à la raison ; et peult estre ceulx qui crient  
» bien hault, et qu'ilz porront plus tost de contredire que  
» non pas pour remettre les affaires, s'y trouveront bien  
» empeschez à démeller ung tel faict. Et veulx dire en  
» vérité que, si les affaires se parachèvent comme ils  
» sont encommencés, que je puis, par la grâce de Dieu,  
» avoir faict ung signalé service à tout ce païs, et mesme  
» à ceulx qui ne taschent que de blasmer mes actions.  
» Mais, Dieu merci, je suis tant accoustumé de tels blasmes  
» continuels, qu'il ne m'en soucie de rien, puisque j'ai  
» apaisement à ma conscience, que je marche en ce faict  
» ouvertement, sans avoir aultre regard que au bien et  
» tranquillité de nostre patrie ; et en cela je prie à Dieu faire  
» ainsi à mon âme. Il me déplaist, certes, de veoir toutes ces  
» dissidences, et me sembleroit beaucoup mieulx qu'ilz par-  
» lassent ouvertement, que non pas, en particulier de  
» déguiser les actions d'ung homme de bien. Je vous escripts  
» tout ceci à cause que monsieur de Sainte-Aldegonde me  
» mande que plusieurs interprètent les offices que je faicts  
» issi comme si fùssent faicts en aultre intention ; et que tout

» n'est que feintise, et qu'ilz sçavent bien que tout qui se faict  
 » en ceste ville et de monsieur le duc Casimirus at esté faict  
 » par réciproque intelligence, et que n'ai désir que de remuer  
 » tout cet Estat et me faire grant. Je voudrois, si ne fasse  
 » honte, que chascung sceusse mon estat et en quelle extré-  
 » mité nos affaires sont : je suis assuré qu'ils en auroient plus  
 » tost pitié que non pas envie. Enfin il ne fault pour cela se  
 » lasser, mais continuer constamment de faire son mieulx,  
 » comme j'espère que Dieu m'en donnera la grâce. La  
 » maladie de M. de Boussu me contriste fort, tant plus que  
 » Lauda m'ast dit, qu'en partant de delà, les docteurs avoient  
 » peu ou nulle espérance. Je vous prie me donner souvente-  
 » ment advis quel espoir il y est de sa convalescence. Et sur ce  
 » finiray ceste avec mes très affectueuses recommandations  
 » à vostre bonne grâce, priant le Créateur vous donner, ma  
 » femme, ma mye, en santé bonne vye et longue. De Gant,  
 » ce 18 de décembre, *anno* 1578.

» Vostre bien bon mari à jamais,

» GUILLAUME DE NASSAU. »

Les appréhensions de Guillaume, à l'égard du comte de Bossu, n'étaient que trop fondées; car bientôt il eut la douleur d'apprendre la mort de ce valeureux chef, dont les efforts s'étaient confondus avec les siens, dans la défense de la cause nationale.

La présence du prince à Gand porta ses fruits. A la suite de démarches et de conférences, dans le cours desquelles son amour du vrai et du juste, sa fermeté et son esprit de conciliation prévalurent, il ramena au calme et à la raison une population turbulente et égarée. Il obtint son adhésion à une paix religieuse qui assurait le libre exercice des deux religions. Cette paix fut publiée le 27 décembre 1578.

Charlotte de Bourbon avait, le 7 janvier 1579, rejoint son